

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 2 juillet 2009**

Date d'envoi de la convocation :	25 juin 2009	Membre en exercice :	36	Présents :	32
Date d'affichage :	25 juin 2009	Quorum :	18	Suppléants :	01
				Procurations :	01
				Excusés :	03
				Votants :	34

L'an deux mil neuf, le deux juillet à vingt heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à CHAIGNEY, sous la présidence de M. Michel MAILLOT, Président.

**Présents :** MM. MOYEMONT. BAUDRY. LASSERTEUX. STAIGER. CHAUTEMPS. DUPIN. MAILLOT. BAUJARD. GASSE. COLLET. FONT. LAVEVRE. BALLAND. ROBIN. BEZIAN. MONOT. FREQUELIN. VANNESTE. ALBIN. BOULAY. SAULIN. LUYT. MARTIN. VERGER. KROL. Mmes GUELAUD. CHANUSSOT. CORMILLOT. GUINET. LETOUZEY. DURANT-BADET. MARTINEZ.

**Suppléants :** M. GRELET

**Excusés :** MM. GAUDE. GRADELET (pouvoir à M. LUYT)

**Absent :** MM. BOIRIN. BOLDRINI.

**Objet : ECOLE DE MUSIQUE -TARIFS A COMPTER DE L'ANNEE SCOLAIRE 2009/2010**

Sur proposition de la commission musique et du bureau,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, par 33 voix pour et une abstention,  
DECIDE**

- Une augmentation des tarifs de l'école de musique de 4 % (par rapport à l'année scolaire 2007/2008) à compter de l'année scolaire 2009/2010.
- Les tarifs sont donc établis comme suit :

**\*élèves (moins de 25 ans à la date d'inscription) :**

Disciplines	TARIF PAR TRIMESTRE
<b>SOLFEGE SEUL</b>	
1ère inscription	<b>62.84 €</b>
2ème inscription par famille	<b>53.10 €</b>
3ème et + inscription par famille	<b>42.29 €</b>
<b>SOLFEGE + INSTRUMENT</b>	
1ère inscription	<b>98.10 €</b>
2ème inscription par famille	<b>83.18 €</b>
3ème et + inscription par famille	<b>66.52 €</b>
<b>INSTRUMENT SEUL</b>	
1ère inscription	<b>76.03 €</b>
2ème inscription par famille	<b>64.46 €</b>
3ème et + inscription par famille	<b>51.27 €</b>
<b>PIANO SEUL</b>	
1ère inscription	<b>136.39 €</b>
2ème inscription par famille	<b>115.95 €</b>
3ème et + inscription par famille	<b>92.80 €</b>

<b>PIANO + SOLFÈGE</b>	
1ère inscription	<b>199.23 €</b>
2ème inscription par famille	<b>169.05 €</b>
3ème et + inscription par famille	<b>135.30 €</b>
<b>EVEIL MUSICAL</b>	
1ère inscription	<b>47.69 €</b>
2ème inscription par famille	<b>40.66 €</b>
3ème et + inscription par famille	<b>32.77 €</b>

En ce qui concerne les élèves extérieurs à la COVATI, la communauté de communes de Selongey et la communauté de communes de Grancey le Château, un montant forfaitaire annuel de 50 € sera facturé à chaque élève en plus du montant de la cotisation ci-dessus.

**\* Adultes :**

Inscription sous réserve qu'ils prennent le **solfège plus un instrument** et l'engagement de participer aux **ensembles instrumentaux : 117.80 €** par trimestre.

Si le niveau de solfège est jugé suffisant par le Directeur de l'école de musique le tarif sera de : **91.25 €** par trimestre

**Cotisations annuelles :**

- Classes ensembles instrumentaux : **26.80 €**
- Chorale enfants : **33.50 €**  
(gratuit pour les élèves inscrits à un cours solfège ou instrument)
- Chorale adulte : **68.30 €**  
(1/2 tarif pour les élèves inscrits à un cours solfège ou instrument).

Les classes d'ensembles instrumentaux ainsi que les chorales seront facturées en une seule fois sur l'année.

*Tout trimestre commencé sera dû. Il est impératif d'envoyer un courrier au secrétariat de la COVATI pour officialiser l'interruption des cours.*

Pour expédition conforme  
Le Président